

DESCRIPTION DU POSTE

L'aide soignant assure, selon les dispositions réglementaires, les soins d'hygiène corporelle, de confort et de bien être des patients. Sous la responsabilité de l'infirmier il dispense soins et accompagnement aux patients.

FAMILLE DE METIER

Filière soins.

CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER

Psycho-gériatrie ; MAS ; UJAAD

PRINCIPALES ACTIVITES

- Dispenser des soins d'hygiène et de confort à la personne sous la responsabilité de l'infirmier.
- Assister l'infirmier dans la réalisation de soins et la surveillance des patients.
- Observer la personne et mesurer les principaux paramètres liés à l'état de santé du patient.
- Participer à l'entretien quotidien de l'environnement du patient en veillant au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Participer aux réunions cliniques de synthèse et de fonctionnement et transmettre les informations liées à la réalisation du soin des patients par écrit ou à l'oral.
- Accueillir, informer et accompagner les patients et leur entourage.
- Procéder à l'encadrement des élèves aides-soignants.

GRILLE CONVENTIONNELLE

Le coefficient de rémunération est 351

COMPETENCES ET QUALITES

Savoirs :

- Sciences humaines,
- Connaissances liés au handicap et des troubles du comportement,
- Maîtriser les procédures et les différents protocoles utilisés par l'aide soignant.

Savoir-faire :

- Accompagner le patient dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- Apprécier l'état clinique d'un patient et réaliser des soins adaptés.
- Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage.
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins.
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique à l'établissement.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.

Savoir-être :

- Souci du bien-être du patient
- Respecter l'intimité et la dignité du patient
- Respecter l'éthique professionnelle
- Travailler en relation avec l'équipe pluridisciplinaire

FORMATION REQUISE

L'aide soignant doit être titulaire d'un diplôme d'état d'aide soignant DEAS préparé en 10 mois ; ou alors première année d'infirmière validée ou par validation des acquis par expérience sur 3 ans.